

# La première maison de naissance lancée le 1<sup>er</sup> avril

**EXPÉRIMENTATION.** Un bébé baptisé MaNaO. La gestation de la maison de naissance de l'Ouest dure quasiment dix ans. Plusieurs professionnels du CHGM (Centre hospitalier Gabriel Martin) travaillent à sa conception depuis 2007. L'ouverture de cette structure inédite en France, le 1<sup>er</sup> avril, constitue un aboutissement. Ses locaux se situent en plein cœur de la maternité de l'hôpital de Saint-Paul, avec qui une convention a été signée.

Il s'agissait de la condition sine qua non pour rendre l'ex-

périmentation possible (voir par ailleurs). Cet établissement sera géré par quatre sages-femmes libérales et, une autre, hospitalière, de l'association Joie de Naître, présidée par Gwladys Laravine. Présente hier, dans la cité saint-pauloise, elle détaille la démarche.

"Ces maisons tardaient à venir en France. Neuf projets, dont le nôtre, ont été retenus dans le cadre de l'expérimentation. C'est une reconnaissance des sages-femmes dans la prise en charge de la naissance", confie l'ancienne cadre au bloc obstétrical

désormais affectée au centre éducation prévention santé et à la maison des adolescents. Ces neuf structures se regrouperont en association afin d'harmoniser les pratiques.

## PAS UN PARI FOU

MaNaO démarre son activité en même temps que le Calm (Comme à la maison) de Paris. Deux accouchements sont programmés en avril. Le but est d'atteindre un chiffre de cent par an. La maison de naissance dispose d'une chambre d'accouchement, équipée d'un lit

motorisé, d'une liane de suspension, d'une baignoire de dilatation... On trouve aussi une salle pour la consultation et une seconde dédiée à la préparation à l'accouchement.

De quoi accueillir sereinement bébé et ses parents tout en favorisant un processus plus "nature". Les cinq sages-femmes assurent, elles, le suivi de grossesse, la préparation à la naissance, le suivi post-natal et la rééducation périnéale de la future maman. Chaque professionnelle va suivre une femme enceinte dont la grossesse est considérée à bas risque.

"MaNaO propose un accueil personnalisé. Ce lien entre sage-femme et patiente lui évite du stress et la met en confiance. Deux sages-femmes réalisent l'accouchement. La maman peut rentrer chez elle, trois heures après, ou demander à rester hospitalisée", indique Fanny de Guibert, sage-femme libérale.

1740 bébés voient le jour au CHGM en 2014, où officie Luc Chevallier. Le chef de pôle mère-enfant développe la philosophie de cette nouvelle offre de soins. "Ce n'est pas un pari fou. Nous faisons confiance aux sages-femmes. C'est un aboutis-

sement avec des naissances physiologiques, plus naturelles, pour accoucher comme à la maison. Mais là, ce sera sécurisé avec une expertise médicale en cas de souci", explique le spécialiste.

En cas d'alerte, la patiente sera transportée, en moins d'une minute, au service maternité de l'hôpital. Là-bas, elle sera prise en charge par l'équipe médicale. Nul doute que l'arbre à totem de la maison de naissance devrait être assez rapidement "habillé" de faire-part de naissance des bébés MaNaO.

Thomas Selly



Les cinq sages-femmes qui vont gérer MaNaO posent avec Gwladys Laravine, en robe, dans la chambre d'accouchement (photo T.S.).

## Une expérimentation cernée par la loi

**FONCTIONNEMENT.** La loi relative aux maisons de naissance date du 6 décembre 2013. Le décret d'application paraît le 1<sup>er</sup> août 2015 au Journal officiel. Ces textes encadrent strictement cette expérimentation inédite en France. La législation précise que ce type de structure ne peut être un établissement de santé.

MaNaO est donc gérée par plusieurs sages-femmes (quatre libérales et une hospitalière), du lundi au vendredi, et 24 heures sur 24, en fonction des besoins pour le suivi du travail et l'accouchement des patientes. Une convention obligatoire a été passée avec le Centre hospitalier Gabriel Martin. En cas de complication, les patientes et les bébés seront transférés à la maternité saint-pauloise, située à moins d'une minute. Cette pratique expérimentale dure cinq ans. Un premier bilan sera dressé au bout de deux ans. Une évaluation externe sera aussi réalisée par le réseau périnatal de la Réunion, sous l'égide de l'ARS. Des évaluations internes, en partenariat avec la maternité, auront également lieu. L'État octroie annuellement 150 000 euros de budget afin de financer le dispositif.

T.S.

## Les mamans optent pour MaNaO

**TÉMOIGNAGES.** Émilie et Sarah accoucheront à MaNaO. Présentes hier, à Saint-Paul, ces deux futures mamans expliquent pourquoi elles choisissent la maison de naissance. "Ma sage-femme m'a parlé de ce projet. En plus, je serai dans un centre hospitalier en cas de problème. J'ai foncé sans réfléchir. Ce sera moins médical, plus naturel. Il n'y a pas de risque. Cela me rassure", dévoile la notaire assistant, actuellement en congé maternité. Sarah, elle, connaît sa première grossesse. Un heureux événement prévu pour le mois de mai. "Je me suis renseignée sur la philosophie des maisons de naissance. J'ai dit à ma sage-femme que je voulais éviter la péridurale. Que je voulais avoir quelque chose de plus simple et naturel. Le fait que l'on puisse avoir accès à la médicalisation, en cas de souci, me rassure", commente la jeune femme.